

# CONCILE DE CARPENTRAS

6 novembre 527

## ICI COMMENCENT LES CANONS DE CARPENTRAS DE 16 ÉVÊQUES

Bien que tout ce que la règle ecclésiastique prescrit d'observer soit contenu dans de nombreux canons, il surgit pourtant des questions à propos desquelles les évêques du Seigneur sont obligés de fixer, conformément à la discipline ecclésiastique, ce que requiert la justice. Aussi, puisque dans notre réunion de Carpentras nous est parvenue une plainte de ce genre, à savoir que les offrandes faites par des fidèles aux paroisses sont si bien revendiquées par certains évêques qu'il ne reste que peu de chose ou presque rien aux églises auxquelles elles avaient été offertes, il nous a paru juste et raisonnable que, si l'église de la cité à laquelle préside l'évêque est si bien pourvue que, par la faveur du Christ, elle ne manque de rien, tout ce qui sera laissé aux paroisses soit attribué équitablement aux clercs qui desservent ces paroisses et aux réparations des basiliques. Si au contraire il apparaît que l'évêque a de grandes dépenses et peu de ressources, on ne réservera aux paroisses auxquelles seront faites de riches offrandes que ce qui paraîtra raisonnablement suffisant pour les clercs et l'entretien des églises; quant au surplus, l'évêque doit le réclamer à cause de ses grandes dépenses, étant bien entendu qu'il ne lui est pas permis pour autant de diminuer les modestes ressources ni les objets des clercs du lieu.

Il a aussi été décidé qu'un concile devra se tenir l'année prochaine au bourg de Vaison le 8 des ides de novembre.

### Souscriptions

Césaire, au nom du Christ, évêque, j'ai relu et souscrit notre constitution. Je l'ai signée le 8e jour des ides de novembre, sous le consulat de Mavortius, clarissime.

Contumeliosus, évêque [de Riez], j'ai souscrit.

Julien, évêque [de Carpentras], j'ai souscrit.

Cyprien, évêque [de Toulon], j'ai souscrit.

Constance, évêque [de Gap], j'ai souscrit.

Fylagrius, évêque [de Cavaillon], j'ai souscrit.

Porcianus, évêque [de Digne], j'ai souscrit.

Eucherius, évêque [d'Avignon], j'ai souscrit.

Gallicanus, évêque [d'Embrun], j'ai souscrit.

Prosper, évêque [de Vence], j'ai souscrit.

Aletius, évêque [de Vaison], j'ai souscrit.

Uranius, évêque [?], j'ai souscrit.

Heraclius, évêque [de Saint-Paul-Trois-Châteaux], j'ai souscrit.

Lupercianus, évêque [de Fréjus], j'ai souscrit.

Principius, évêque [?], j'ai souscrit.

Vindimialis, évêque [d'Orange], j'ai souscrit.

### Lettre synodale à l'évêque Agricius

Au saint seigneur et vénérable frère l'évêque Agricius, Césaire, évêque, et les autres évêques réunis au synode de Carpentras.

Vous auriez dû, certes, être présent au synode, ou en personne ou par un délégué, afin de vous expliquer devant l'assemblée synodale sur cette ordination que tu dis avoir faite. Si tu avais agi droitement, tu serais reparti absous, dans la charité, avec la faveur de Dieu. Si au contraire il était apparu que tu a transgressé les canons, tu aurais été convaincu par la présente dénonciation, pour être, soit frappé comme coupable, soit absous comme suppliant par la sentence prononcée sous l'inspiration de Dieu. En effet, bien qu'il ne soit pas permis aux évêques d'ignorer les canons, la faute, si tu avais failli par ignorance, aurait été bien plus légère que celle de t'être montré transgresseur des canons que ta main ou celle de ton délégué avait signés. Mais à présent tu te trouves ligoté par une double culpabilité, convaincu que tu es d'avoir enfreint témérairement, non seulement les décrets des vénérables pères, mais encore les tiens propres. C'est pourquoi, par cette commune délibération dans le Christ, nous décrétons que, puisque tu a ordonné contrairement aux statuts notre fils Protade, la sanction inscrite dans les canons te lie, et

que durant un an tu ne te permettes pas de célébrer la liturgie, car il est juste que ce qui est statué sous l'inspiration de Dieu entre les évêques soit inviolablement observé avec la faveur de Dieu. En effet, quel respect de l'observance montrera la postérité, si la loi est violée en premier lieu par ceux qui l'ont établie ?

Césaire, évêque [d'Arles], j'ai souscrit.  
Cyprien, évêque [de Toulon], j'ai souscrit.  
Constance, évêque [de Gap], j'ai souscrit.  
Porcianus, évêque [de Digne], j'ai souscrit.  
Gallicanus, évêque [d'Embrun], j'ai souscrit.  
Aletius, évêque [de Vaison], j'ai souscrit.  
Heraclius, évêque [de Saint-Paul-Trois-Châteaux], j'ai souscrit.  
Principius, évêque [ ? ], j'ai souscrit.  
Contumeliosus, évêque [de Riez], j'ai souscrit.  
Julien, évêque [de Carpentras], j'ai souscrit.  
Fylagrius, évêque [de Cavillon], j'ai souscrit.  
Eucherius, évêque [d'Avignon], j'ai souscrit.  
Prosper, évêque [de Vence], j'ai souscrit.  
Uranus, évêque [ ? ], j'ai souscrit.  
Lupercianus, évêque [de Fréjus], j'ai souscrit.  
Vindimialis, évêque [d'Orange], j'ai souscrit.

Fin.